

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

1213-02

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 26 novembre 2013 à 19 h 05, à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland
Madame Sylvie Dupont Simard
Monsieur Luc Gaudreault
Monsieur Réjean Gélinas
Monsieur Yvon Geoffroy
Monsieur Alain Gervais
Madame Johanne Harvey
Monsieur Jean-Pierre Hogue

Monsieur Réal Julien
Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Martin Lafrenière
Madame Line Lecours
Madame Patricia Pépin
Monsieur Maurice Poudrier
Madame Diane Samson
Madame Nicole Trudel

Ainsi que madame Isabelle Thiffeault et monsieur Yves Cossette, commissaires représentants du comité de parents.

Monsieur Luc Gaudreault participe à distance par vidéoconférence.

Participe à cette séance, le directeur général monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents :

Me Serge Carpentier	Directeur général adjoint et secrétaire général
Madame Renée Tremblay	Directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Richard Boyer	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Christian Lafrance	Directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Serge Trudel	Directeur des Services financiers

L'absence de public à cette séance est constatée.

La rencontre débute par l'assermentation des commissaires représentants du comité de parents.

Les commissaires procèdent ensuite à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de l'ordre
du jour

RÉSOLUTION 48 1113 :

Monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1113-01 soit adopté avec les ajouts suivants :

- 4.01 Réorganisation de l'école de la Vallée-du-Saint-Maurice;
- 12.01 Avenant de modifications au contrat – Réaménagement du local de musique, réfection des blocs sanitaires et enclouement d'issues – École Villa-de-la-Jeunesse.

QUE, l'article 5.02 « Appui d'une résolution concernant les taxes scolaires » soit retiré de l'ordre du jour.

Adopté unanimement.

Approbation du
procès-verbal

RÉSOLUTION 49 1113 :

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 29 octobre 2013 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que le secrétaire soit dispensé de la lecture du procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, décrit au document 1113-02, soit approuvé tel que présenté.

Adopté unanimement.

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

Aucune représentation n'est également faite relativement à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire.

En référence aux sujets présentés par la direction générale, il est fait part aux commissaires du résultat de la consultation et de la recommandation du comité de travail quant à un projet de réorganisation de l'école de la Vallée-du-Saint-Maurice. Au terme des explications fournies, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Réorganisation de
l'école de la Vallée-
du-Saint-Maurice

RÉSOLUTION 50 1113 :

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement de l'école de la Vallée-du-Saint-Maurice a présenté une demande à la Commission scolaire de l'Énergie pour une réorganisation de cette école;

CONSIDÉRANT, par suite, que la Commission scolaire a formé un comité de travail ayant pour mandat de procéder à l'étude de ce dossier et de faire une recommandation au conseil des commissaires quant à un projet de réorganisation de cette école;

CONSIDÉRANT que des consultations ont été faites auprès des intervenants concernés;

CONSIDÉRANT, en tenant compte de ces consultations, que le comité de travail recommande un projet de réorganisation de l'école de la Vallée-du-Saint-Maurice;

CONSIDÉRANT que ce projet prévoit notamment :

- une assez grande capacité d'accueil pour les secteurs en développement;
- une organisation permettant d'optimiser la qualité des services offerts, et ce, dans les trois (3) immeubles mis à la disposition de l'école;
- la prise en compte de la 12^e Avenue qui représente une zone dangereuse en matière de sécurité piétonnière;

CONSIDÉRANT également que ce projet tient compte de certaines préoccupations du milieu, à savoir :

- une organisation de services semblables aux autres écoles situées en milieu urbain :
 - une école où le nombre d'élèves est suffisant;
 - une école où les classes multi-niveaux sont une mesure d'exception et non pas un mode d'organisation;
- l'importance des équipes-cycles pour éviter l'isolement, favoriser les échanges et répartir les besoins particuliers dans plus d'un groupe;

CONSIDÉRANT, de plus, que le projet vise à :

- équilibrer la clientèle des trois (3) immeubles mis à la disposition de l'école en fonction d'une vision à long terme;
- offrir un parcours complet du primaire dans le même établissement;
- créer un milieu de vie, une structure et un encadrement éducatifs répondant mieux au développement cognitif et affectif des enfants du préscolaire 5 ans;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit retenue la recommandation du comité de travail précité quant au projet de réorganisation de l'école de la Vallée-du-Saint-Maurice;

QUE, particulièrement, soient regroupées les classes de maternelle 5 ans dans un seul établissement, soit l'école des Explorateurs, et ce, en raison notamment de son aménagement physique, de son parc-école et de sa capacité d'accueil;

QUE soit appliqué un nouveau découpage des secteurs d'appartenance des écoles en ajoutant particulièrement les territoires d'Almaville, Lacoursière et Terrasse Cascade au secteur d'appartenance de l'école de la Source;

QUE, notamment, des services de l'ordre d'enseignement primaire (de 1^{re} à 6^e année) soient dispensés dans chacune des écoles des Bâtisseurs et de la Source;

QUE des mesures de transition, telles que définies par le comité de travail soient appliquées en ce qui a trait :

- à des mesures particulières d'inscription pour les secteurs Almaville, Lacoursière et Terrasse Cascade telles que stipulées dans les critères d'inscription 2014-2015;
- à des mesures particulières concernant le transport du midi applicable jusqu'à l'année scolaire 2016-2017 inclusivement telles que stipulées dans la Politique de transport scolaire;
- à des mesures particulières d'intégration pour les élèves qui changent d'école;

QUE, finalement, ce projet de réorganisation de l'école de la Vallée-du-Saint-Maurice soit appliqué à compter de l'année scolaire 2014-2015.

Adopté unanimement.

Monsieur le commissaire Jean-Pierre Hogue exprime à ce moment-ci sa satisfaction quant à la qualité des travaux du comité de travail formé pour l'étude du dossier relatif à un projet de réorganisation de l'école de la Vallée-du-Saint-Maurice ainsi qu'aux démarches réalisées dans le cadre de ce dossier.

En étant après aux sujets présentés par la présidence, des résolutions de félicitations sont adoptées.

Félicitations – Élus municipaux

RÉSOLUTION 51 1113 :

CONSIDÉRANT que des élections générales se sont tenues, le 3 novembre dernier, dans les municipalités et les villes;

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élues municipales et élus municipaux du territoire de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement.

Félicitations - Jaguars

RÉSOLUTION 52 1113 :

CONSIDÉRANT que les Jaguars, l'équipe de regroupement des écoles secondaires des Chutes et Val-Mauricie, de la Ligue mauricienne de football juvénile, a remporté le 16 novembre dernier, l'événement du Bol d'or;

CONSIDÉRANT que cette victoire constitue la consécration des efforts déployés au cours des dernières années pour construire le programme de football des Jaguars;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE que des félicitations soient adressées aux joueurs des Jaguars et à l'entraîneur-chef monsieur William Rondeau ainsi qu'à toute son équipe d'entraîneurs pour leur victoire au Bol d'or.

Adopté unanimement.

Félicitations

RÉSOLUTION 53 1113 :

CONSIDÉRANT que monsieur Michel Marcotte, enseignant en 5^e et 6^e année à l'école Jacques-Cartier du secteur Lac-à-la-Tortue de Shawinigan, est l'un des deux (2) lauréats du Québec des Prix du Premier ministre du Canada pour l'excellence dans l'enseignement;

CONSIDÉRANT que les Prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement rendent hommage aux enseignants des ordres d'enseignement primaire et secondaire, qui, par leur pédagogie innovatrice, aident les élèves à relever les défis de la société et de l'économie du 21^e siècle;

CONSIDÉRANT que monsieur Marcotte, enseignant dynamique, passionné et enthousiaste, ne cesse de placer ses élèves en action que ce soit lors des cours de taekwondo, en échangeant des lettres avec des élèves de pays étrangers (l'an dernier, le Burkina-Faso, cette année, la Suisse) ou en fabriquant leurs propre grammaire;

CONSIDÉRANT, dans le cadre de leurs cours, que ses élèves apprennent aussi à devenir de véritables historiens, des acteurs et des cinéastes réalisant en classe toutes les étapes d'un film sur l'histoire du Canada, dont le montage vidéo, lequel film est ensuite présenté à la population;

CONSIDÉRANT que l'enseignement de monsieur Michel Marcotte contribue à créer un réel engouement auprès de ses élèves, ainsi qu'un intérêt et un désir d'en savoir plus, et ce, jour après jour;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur Michel Marcotte, lauréat des Prix du Premier ministre du Canada pour l'excellence dans l'enseignement.

Adopté unanimement.

Poursuivant, il est procédé à la désignation des délégués et d'un substitut à l'assemblée générale de la F.C.S.Q.

RÉSOLUTION 54 1113 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est membre de la Fédération des commissions scolaires du Québec (F.C.S.Q.);

Désignation des
délégués et d'un
substitut –
Assemblée générale
F.C.S.Q. 2014



Président(e)



Secrétaire

CONSIDÉRANT que l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec aura lieu au mois de juin 2014 ;

CONSIDÉRANT, en référence à sa clientèle scolaire, que la Commission scolaire a droit à quatre délégués officiels à titre de représentants à l'assemblée générale de la F.C.S.Q.;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu également de désigner un (1) substitut en cas d'empêchement d'un délégué officiel;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soient désignés les délégués officiels de la Commission scolaire de l'Énergie à l'assemblée générale de la F.C.S.Q. ainsi que le substitut, à savoir :

- Madame Danielle Bolduc, présidente;
- Monsieur Réjean Gélinas, délégué;
- Madame Patricia Pépin, déléguée;
- Madame Johanne Harvey, déléguée;
- Madame Line Lecours, substitut.

Adopté unanimement.

Dans un autre ordre d'idées, une recommandation est soumise concernant l'évaluation du directeur général.

Évaluation de la
direction générale

RÉSOLUTION 55 1113 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a tenu un processus d'évaluation du directeur général;

CONSIDÉRANT que le comité formé à cette fin a présenté ses recommandations au conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que les recommandations font preuve d'un niveau de satisfaction particulièrement élevé et soulignent l'excellence du travail accompli par le directeur général;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soient entérinées les recommandations du comité précité et que l'évaluation du directeur général soit versée et conservée au dossier personnel de monsieur Denis Lemaire.

Adopté unanimement.

Relativement aux sujets des commissaires, des résolutions de condoléances sont adoptées.

Condoléances

RÉSOLUTION 56 1113 :

CONSIDÉRANT que Stéphanie Potvin, élève à l'école secondaire Val-Maurice (secteur

Soleil), est récemment décédée;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que des condoléances soient transmises à la famille.

Adopté unanimement.

Condoléances

RÉSOLUTION 57 1113 :

CONSIDÉRANT que madame Brigitte Gravel Leclerc, mère de madame Michèle Leclerc, psychoéducatrice et personne-ressource en psychoéducation de la Commission scolaire de l'Énergie, est récemment décédée;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que des condoléances soient transmises à madame Michèle Leclerc ainsi qu'à sa famille.

Adopté unanimement.

Condoléances

RÉSOLUTION 58 1113 :

CONSIDÉRANT que madame France Grenier, belle-sœur de madame Diane Samson, commissaire de la Commission scolaire de l'Énergie, est récemment décédée;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que des condoléances soient transmises à madame Diane Samson ainsi qu'à sa famille.

Adopté unanimement.

Condoléances

RÉSOLUTION 59 1113 :

CONSIDÉRANT que monsieur Rémi Grenier, beau-frère de madame Diane Samson, commissaire de la Commission scolaire de l'Énergie, est récemment décédé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des condoléances soient transmises à madame Diane Samson ainsi qu'à sa famille.

Adopté unanimement.

En étant aux sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes), madame Renée Tremblay présente des recommandations. Au terme des explications fournies, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

RÉSOLUTION 60 1113 :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 185 de la Loi sur l'instruction publique, que la composition du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage prévoit des représentants des organismes qui dispensent des services à ces élèves;

Représentant
d'organismes au
comité consultatif
des services EHDAA



Président(e)



Secrétaire

CONSIDÉRANT que ces représentants sont désignés par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT, les consultations et recommandations faites par les directions d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que le conseil des commissaires désigne la personne suivante pour agir à titre de représentant des organismes au comité consultatif des services aux EHDAA :

- Madame Colette Biron, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble envahissant du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec, institut universitaire (CRDITED MCQ -IU).

Adopté unanimement.

RÉSOLUTION 61 1113 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a reçu une demande afin qu'un secteur soit reconnu comme une zone dangereuse dans le cadre de l'application de la politique de transport scolaire;

CONSIDÉRANT, par suite, que le comité de travail pour l'analyse des problématiques afférentes au transport scolaire, a procédé à l'étude de cette demande et soumis sa recommandation au conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE que soit donné suite à la demande de reconnaissance de zone dangereuse pour le secteur de la rue Bonaventure à Shawinigan, tel que défini par les services du transport scolaire.

Adopté unanimement.

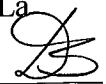
Relativement au sujet présenté par les Services des ressources financières, monsieur Serge Trudel explique le rapport trimestriel au 30 septembre 2013. Il est ensuite procédé au dépôt de ce document.

RÉSOLUTION 62 1113 :

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit déposé le rapport trimestriel au 30 septembre 2013 concernant le budget 2013-2014 de la Commission scolaire, décrit au document 1113-03.

Adopté unanimement.

En étant aux sujets présentés par les Services des ressources matérielles et de l'informatique, monsieur Christian Lafrance soumet à l'acceptation des commissaires un avenant de modifications dans le cadre d'un projet à l'école Villa-de-la-Jeunesse. La


Président(e)


Secrétaire

Zone dangereuse
secteur de la rue
Bonaventure à
Shawinigan

Rapport trimestriel

résolution ci-après décrite est adoptée.

RÉSOLUTION 63 1113 :

CONSIDÉRANT la résolution 17 0813 par laquelle le conseil des commissaires a autorisé la signature d'un contrat pour l'exécution du projet de réaménagement du local de musique, réfection des blocs sanitaires et encloisonnement d'issues à l'école Villa-de-la-Jeunesse avec l'entreprise Construction Jocelyn Diamond Inc., au montant de 106 926,75 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT que la Loi sur les contrats des organismes publics stipule que, dans le cadre d'un contrat comportant une dépense supérieure au seuil d'appel d'offres public, toute dépense supplémentaire doit être autorisée par le dirigeant de l'organisme;

CONSIDÉRANT l'avenant de modifications numéro 1 soumis à l'analyse des Services des ressources matérielles et de l'informatique dont les documents sont décrits au document 1113-04;

CONSIDÉRANT que l'avenant de modifications numéro 1 au montant de 16 320,86 \$ toutes taxes incluses, entraîne un dépassement de 15,26 % supérieur au montant initial du contrat;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE l'acceptation de l'avenant de modifications numéro 1 pour des travaux additionnels liés à des conditions particulières existantes du bâtiment pour un montant total de 16 320,86 \$, toutes taxes incluses;

QUE madame Danielle Bolduc, présidente, et monsieur Denis Lemaire, directeur général, soient autorisés à signer l'avenant de modifications numéro 1 pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement.

Relativement aux sujets divers, monsieur le commissaire Claude Béland demande des renseignements concernant les dommages récemment subis aux couvertures des écoles Antoine-Hallé et Laflèche. Monsieur Christian Lafrance explique que ces dommages découlent vraisemblablement d'un affaissement de certains ancrages à la suite de récentes bourrasques de vent, vécues à répétition, dans le secteur Grand-Mère.

Vers les 20 h, les sujets de l'ordre du jour étant complétés, il est procédé à la clôture de la séance.

RÉSOLUTION 64 1113 :

Madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement.

PRÉSIDENT(E)



SECRÉTAIRE